

Cercle d'Histoire
d'Archéologie et de
Folklore d'Uccle et
environs A.S.B.L.

rue Robert Scott, 9
1180 BRUXELLES

tél: 376.77.43 - CCP 000-0062207-30

Geschied- en Heemkundige
Kring van Ukkel en
omgeving V.Z.W.

Robert Scottstraat, 9
1180 BRUSSEL

tel: 376.77.43 - PCR 000-0062207-30

INFORMATIONS - BERICHTEN.

Novembre 1995 - n° 132
Bulletin bimestriel

November 1995 - nr 132
Tweemaandelijks tijdschrift

NOS PROCHAINES ACTIVITES.

Le samedi 18 novembre : nous visiterons les fouilles réalisées actuellement à la place Royale par la Société d'archéologie de Bruxelles, sous la conduite de Madame Lebon.

Le samedi 9 décembre : nous ferons une visite guidée de Bruxelles Nord-Est sous la conduite de M. De Keyser.

Outre la visite des squares Marie-Louise, Palmerston et Ambiorix, ce sera l'occasion de s'arrêter devant des oeuvres des Horta, Strauven, Paul Hamesse, Guillaume Low, Verhelle et d'autres architectes de la fin du siècle dernier et du début de ce siècle.

COTISATIONS.

Nous serions reconnaissants à nos membres de bien vouloir acquitter dès à présent le montant de leur cotisation pour l'année à venir, de manière à éviter à notre secrétaire des rappels fastidieux.

Le montant des cotisations pour 1996 est le même qu'en 1995, et s'établit comme suit:

- Membre ordinaire F. 250
- Membre étudiant F. 150
- Membre protecteur F. 350 minimum.

La cotisation est à verser soit au CCP N° 000-0062207-30 du Cercle d'Histoire d'Uccle, rue Robert Scott, n° 9 - 1180 Bruxelles, soit au compte n° 068-0764530-03 du Cercle RODA, avenue de la Colline, n° 10 - 1640 Rhode-Saint-Genèse.

Il va sans dire que quel que soit leur choix, nos membres recevront de toute façon la revue Ucclesia et le bulletin d'information qui les tiendront au courant des activités des deux cercles.

N.B. 1/ Les membres inscrits à partir de juillet 1995 ne doivent pas verser de nouvelle cotisation pour 1996.

2/ Vu les frais élevés d'impression et d'envoi, il n'est plus délivré de carte de membre.

LIDGELD.

De bijdragen voor 1996 zijn als volgt bepaald:

- Gewoon lid F. 250
- Student F. 150
- Beschermend lid F. 350 min.

Wij zouden het bijzonder op prijs stellen indien de leden van u af aan, zonder op een rappel te wachten, hun bijdrage zouden willen storten, om zodoende bijkomende kosten te vermijden.

De bijdragen worden gestort hetzij op de PCR nr. 000-0062207-30 van de Geschied- en Heemkundige kring van Ukkel, Robert Scottstraat, 9 - 1180 Brussel, hetzij op de rekening met het nummer 068-0764530-03 van de Rodakring - Heuvellaan, 19 - 1640 Sint-Genesius-Rode.

POUR VOS CADEAUX DE FIN D'ANNEE.

Sont encore disponibles les ouvrages ci-après:

- Histoire d'Uccle, une commune au fil du temps (2^e édition) 300 F.
- Le Kinsendaal, son histoire, sa flore, sa faune, par MM. J. Lorthiois, M. Tanghe et H. de Wavrin, 200 F.
- Le Papenkasteel à Uccle, par J. Lorthiois et le Chev. X. de Ghellinck Vaernewyck: 100 F.
- Monuments, sites et curiosités d'Uccle (1978): 100 F.
- L'église St. Pierre d'Uccle: sa restauration en 1884 par l'architecte Jean Baes, par P. Ameeuw: 50 F.

Ces documents sont disponibles à notre siège social, 9 rue Robert Scott.

LES JOURNEES DU PATRIMOINE 1995.

Au cours de ces journées qui eurent lieu à Bruxelles les 16 et 17 septembre derniers notre cercle avait donc choisi de prêter son concours à la visite des jardins du musée van Buuren.

Malgré plusieurs averses qui se produisirent tant dans l'après-midi du samedi que dans celle du dimanche, ces visites connurent un indéniable succès.

Nous estimons à 750 le nombre de visiteurs le samedi et à 1.500 le nombre de visiteurs le dimanche.

Parmi les personnalités qui participèrent à ces visites citons M. Victor Martiny, président de la Commission Royale des Monuments et des Sites, M. Swinen, Echevin des Manifestations publiques, Mmes Rifflet et Chevalier, Conseillères communales, M. Menne, Directeur de la revue Brabant Wallon Tourisme et M. l'Abbé Jourdain, curé de la paroisse.

Nous tenons encore à remercier vivement ici tous ceux qui nous aidèrent à guider les visiteurs et à assurer la surveillance des jardins.

Compte tenu de l'affluence leur présence nous fut extrêmement précieuse.

NOTRE VISITE D'UN VIGNOBLE UCCLOIS.

C'est près de 40 participants qui se retrouvèrent au rendez-vous fixé, le 7 octobre dernier, la plupart membres de notre cercle puisque très peu de publicité avait été faite pour cette visite.

Le promoteur de ce vignoble, M. De Brouwer, professeur de mathématique de son état, nous attendait et nous conduisit vers le vignoble. En chemin nous pûmes admirer plusieurs treilles, chargées de beaux raisins.

Arrivés sur place nous eûmes encore l'occasion d'admirer de nombreuses vignes qui n'avaient pas encore été vendangées, appartenant à diverses variétés tant blanches que noires.

Notre guide nous donna de longues explications, mettant en évidence les nombreux paramètres qui influencent cette culture: nature du sol, microclimat, sortes de vignes, mode de plantation, mode de taille, etc..

Pour beaucoup d'entre nous ce fut certes une intéressante initiation à un sujet qui reste fort mal connu, chez nous en tout cas !

PROBLEMES D'URBANISME.Aménagement du parvis Saint-Pierre.

Le projet de la commune d'Uccle pour le réaménagement du parvis n'a suscité aucune opposition. Nous avons pour notre part marqué notre approbation, tout en souhaitant une présence accrue d'éléments végétaux (buissons dans les espaces herbacés entourant l'église - rangée d'arbres du côté gauche, réaménagement du jardinet de la Justice de Paix).

La commune a accepté de planter la 2^e rangée d'arbres.

Bâtiment industriel et commercial chaussée de Ruisbroek.

Il s'agit d'un bâtiment qui serait construit sur Uccle et Forest. Sa construction nécessiterait le déplacement du sentier 69, faisant partie de la promenade verte du P.R.D.

Le demandeur proposait de remplacer le sentier par une voie carrossable de 3 et 4m de largeur et considérait ce remplacement comme acquis. Nous nous sommes vivement opposés à cette demande qui menaçait également des arbres remarquables. Nous avons appris par la suite que l'enquête avait été annulée.

Construction de deux buildings dans l'ilôt compris entre la rue Victor Allard, la rue Victor Gambier et le Delleweg.

Ce projet avait été accepté moyennant certaines modifications lors d'une précédente concertation. Il est revenu à l'enquête publique parce qu'il n'avait pas été entamé dans les délais requis. Nous avons réclamé le respect intégral du Delleweg et de ses versants, ce qui a été accepté mais demandera à être surveillé lors du chantier. La Commission a cependant sérieusement réduit les dimensions des bâtiments proposés, qui s'approchaient par trop des fonds limitrophes.

Demande de permis de lotir avenue Dolez.

Il s'agissait d'une demande adressée par le propriétaire actuel du Kriekenboom (ou de ce qu'il en reste !).

La Commission a demandé le respect des lisières du bois de Verrewinkel et a exprimé le souhait que le demandeur entame la procédure de restauration du Kriekenboom.

NOTRE PROCHAINE EXPOSITION.

Elle se déroulera à la Ferme Rose du vendredi 8 mars au dimanche 17 mars 1996. Elle aura pour thème: "Les sentiers et chemins piétonniers ucclois". Nous faisons appel à nos membres qui possèderaient des tableaux ou reproductions d'anciens chemins ou sentiers ucclois pour qu'ils veuillent bien nous les confier pour la durée de cette exposition.

PRESENCE DE NOTRE CERCLE A LA GRANDE BROCANTE D'UCCLE CENTRE.

Lors de la brocante d'Uccle-Centre, le 9 octobre dernier, une permanence a été assurée grâce à M. De Waegeneer et à M. et Mme Pierrard. Nos ouvrages ont été proposés au public et il a été répondu à de nombreuses questions.

AVIS NEGATIF DE LA COMMUNE D'UCCLE SUR L'INSCRIPTION DU DELLEWEG ET DE SES ABORDS SUR LA LISTE DE SAUVEGARDE.

Lors de sa séance du 28 septembre dernier le Conseil Communal d'Uccle a émis un avis défavorable sur la mise en liste de sauvegarde du Delleweg et de ses abords. Nous regrettons profondément cette décision. Tous nos membres qui ont participé à notre promenade du 13 novembre 1993 ont pu se rendre compte de visu de l'intérêt exceptionnel que présente ce sentier d'Uccle-Centre profondément encaissé et bordé d'une végétation naturelle dans sa plus grande partie. Ajoutons que le sentier vient d'être barré par la police communale. On se serait aperçu tout d'un coup qu'il s'était dangereux !

MONUMENTS ET SITES CLASSESà Uccle.

Le tilleul centenaire sis Bosweldweg (Arrêté du 9 mai 1995).

à Ixelles.

Certaines parties de l'hôtel communal d'Ixelles sis chaussée d'Ixelles n° 168 (Arrêté du 13 avril 1995).

Le jardin de l'hôtel communal d'Ixelles (Arrêté du 13 avril 1995).

../...

IN MEMORIAM.

Le 1er juillet dernier est décédé à l'âge de 79 ans en sa maison-atelier de la rue Robert Scott à Uccle le peintre et graveur Claude Lyr.

Fils du poète René Lyr dont une avenue d'Uccle porte le nom, Claude Lyr dirigea l'Académie des Beaux-Arts de la ville de Bruxelles. Il fut aussi directeur de l'Ecole des Arts d'Ixelles.

EEN NIEUWE DEKEN TE UKKEL.

Op zaterdag 30 september 11. werd een nieuwe deken ingehuldigd in de ~~de~~ ^{de} Pieterskerk, in vervanging van Z.E.H. Deken Hendrix, wegens ouderdem.

De nieuwe deken is Z.E.H. Thierry Kervyn de Meerendré, voorheen deken van Sint-Juliaan te Oudergem.

Hij is dus de 10de deken van Ukkel sinds Philippe Corten in 1829 genoemd.

LES UCCLOIS MORTS POUR LA PATRIE PENDANT LA GUERRE DE 1940-1945.

En complément à la liste publiée dans le n° 156 d'Ucclesia, Mme Joseph, membre de notre cercle nous signale que son frère Karen Van Nijlen demeurant à l'époque à Uccle, né le 23 mai 1921, décéda à Elrick (Dora) où il avait été déporté, au début du mois de février 1945, et qu'il figure par ailleurs sur le monument aux morts du square des Héros.

Nous nous excusons de cet oubli et nous rappelons que toute précision sur cette liste reste la bienvenue.

Uccle bouche l'accès au Delleweg et refuse sa sauvegarde Un cercle sur le sentier... de la guerre

Nous ne voyons pas l'utilité de donner un statut exceptionnel au Delleweg.

Par cette conclusion, le conseil communal d'Uccle a désapprouvé, la semaine passée, l'idée d'inscrire ce sentier sur la liste de sauvegarde. Unaniment. Mais sans ravir tout le monde...

Le chemin démarant rue Victor Allard (juste à côté du 118) pour resurgir avenue Princesse Paola est répertorié dans l'«Atlas des chemins vicinaux d'Uccle», sous le chiffre 74. Et est, de la sorte, déjà «préservé» :

— Nous sommes un des propriétaires puisqu'il longe un chemin communal. Il y a des sentiers bien plus remarquables que celui-ci. Si le Delleweg était classé, il faudrait classer tous les autres. Cette procédure doit rester exceptionnelle. Pour supprimer un sentier vicinal, il y a toute une procédure. Il y a donc déjà une protection importante.

L'argumentation de Marc Cools, échevin des travaux municipaux et de l'environnement, est limpide. Complétons-la simplement en spécifiant qu'Uccle n'envisage pas d'entretenir elle-même la servitude. Pourtant, Dieu sait si le problème se situe là. C'est que les multiples propriétaires laissent l'endroit se défraîchir...

— Les explications données par la commune ne sont pas convaincantes, estime de son côté Jean-Marie Pierrard, président du «Cercle d'histoire d'archéologie et de folklore d'Uccle». L'ASBL est à l'origine de la demande de classement modifiée en sauvegarde. N'empêche que l'opinion de son porte-parole ne manque pas d'intérêt :

— Nous raisonnons en terme de site naturel. C'est une zone de pleine nature en plein centre-ville. Il ne suffit pas de garder le passage. Ça, c'est une idée de fonctionnaire. C'est tout le site qui mérite qu'on s'y attarde.

En s'y baladant, l'on comprend mieux le charme des deux entrées pittoresques. Et l'on peut comprendre que le cercle d'histoire rêve qu'on fasse sauter la cabine électrique désaffectée qui y gâche le décor. Reste que ces amoureux du patrimoine se disent favorables à la sauvegarde parce qu'ils craignent pour la survie du Delleweg :

— Légalement, l'entretien est à charge des riverains. Mais c'est tombé en désuétude. Si on ne barrait pas l'accès, le passage s'entreprendrait de lui-même grâce aux piétons. On ne demande pas qu'on laisse passer les motos. On veut simplement s'opposer aux aménagements qui détruisent le site!

Une allusion très claire à une actuelle enquête publique. C'est que certains souhaiteraient lotir les alentours...

GUY BERNARD

Soir 2. 23. 7. '95.

LES PAGES DE RODA
DE BLADZIJDEN VAN RODA



Exposition

Le Conseil de Trois-Fontaines organise actuellement une exposition consacrée aux "Domaines issus de la forêt de Soignes depuis le XIXe siècle". Cette exposition est ouverte les samedis, dimanches et jours fériés de 14 à 17 heures.

A l'aide d'objets, prêtés notamment par la Société Générale de Belgique, de photos, de cartes, de plans, de maquettes et de schémas, on découvre des domaines nés de la vente de vastes parcelles de la forêt de Soignes, c'est-à-dire de terres, boisées au moins en partie, où le propriétaire a édifié une ou plusieurs constructions qu'on peut souvent qualifier de château, soit à cause leur taille, soit à cause de leur qualité architecturale, soit, bien sûr, pour les deux raisons cumulées.

Woluwé-Saint-Pierre, Auderghem, Boitsfort, Ixelles, Forest, Uccle, Rhode-Saint-Genèse, Braine-l'Alleud, Waterloo, Ohain, La Hulpe, Hoeilaart, Overijse et Tervuren-Duisburg sont représentées en ce château de Trois-Fontaines lui-même issu du grand domaine créé par Guillaume De Visser-Van Hove dans les années 1830. Uccle est illustrée par les domaines des barons de Stassart et de Foes-traets, ceux nés de leur démantèlement (château Mobutu) et les domaines de la Fougeraie (Wittouck), Devos, Viola Cornuta et Rhier; Rhode par les domaines Rittweger, Driesbos, Revelingen, Lecharlier (ferme Blaret) et de Sept-Fontaines.

Roda invite tous ses membres, ainsi que nos amis ucclois et leurs proches, à visiter gratuitement cette exposition sous la conduite de notre secrétaire M. Maziers, qui en a assuré la réalisation.

Rendez-vous le **dimanche 12 novembre à 14h30** au château de Trois-Fontaines à Auderghem, chaussée de Wavre 2241 (à côté des installations de l'A.D.E.P.S., en contrebas de l'autoroute vers Wavre (sur laquelle il ne faut surtout pas monter !)).

Pour tout renseignements : 380.83.80 (le soir).

Hernieuwing van de jaarlijkse bijdrage

De bedrijvigheid van onze kring hangt vooral af van uw bijdragen daar ze onze enige financiële inkomsten zijn, samen met de subsidies aangeboden door het Gemeentebestuur. Wij vragen u dan ook uw bijdrage onmiddellijk te storten op onze rekening nr. 068-0764530-03 als gewoon lid (250 F), student (150 F) of beschermend lid (350 F minimum). Dank u bij voorbaat !

Renouvellement des cotisations

En nous versant sans tarder 250 francs (membre adhérent), 150 francs (étudiant) ou 350 francs minimum (membre protecteur) à notre compte 068-0764530-03, vous nous éviterez de coûteux frais de rappel. Avec le subside communal, votre cotisation constitue notre seule source de revenus. Un grand merci d'avance !